




information presse

Installations photovoltaïques en résidentiel : un investissement rentable qui valorise le patrimoine immobilier.

Visuels en HD et film de mise en œuvre de la S-TE INTEGRA sur le CD-rom joint et téléchargeables sur www.cattoire.com,
login : vipcattoire, mot de passe : journaliste.



Marie-Laurence Cattoire Relation Presse
42 rue Trousseau 75011 Paris
tél 01 40 21 08 13 fax 01 43 38 63 89
e-mail cattoire@cattoire.com web www.cattoire.com

Mars 2011





Principales caractéristiques de la S-TE Integra :

- Un rendu esthétique, **sans création de surépaisseur** sur la toiture.
- Une double étanchéité : l'étanchéité principale est assurée par les modules et par les joints comprimés entre modules et profils. En cas d'infiltration accidentelle, une **deuxième étanchéité est assurée** par un système de rails drainants.
- Une grande souplesse de **calepinages** avec possibilité de pose en portrait et en paysage.
- Une épaisseur du verre renforcée : 4 mm.
- La possibilité de choisir l'option Tedlar noir pour intégration harmonieuse dans les toitures ardoise.
- La facilité d'installation : l'utilisation de crapauds permet un calage des panneaux jusqu'à 25 mm.
- Les modules étant non cadrés, ils sont capables d'absorber les légères déformations de la charpente.

-
- Conforme aux critères CEIAB (Comité d'Evaluation des produits photovoltaïques Intégrés au Bâti)
 - ATEC en cours
 - Assurance Garantie décennale

Ne produisant pas de nuisance, de gaz à effet de serre ou de déchets encombrants, la technologie photovoltaïque répond parfaitement aux enjeux énergétiques et climatiques d'aujourd'hui et notamment à la raréfaction des énergies fossiles. En plus d'être une source d'énergie propre, le photovoltaïque reste un placement rentable, qui valorise le patrimoine immobilier.

L'arrêté du 5 mars 2011 favorise les procédés apportant une véritable solution technique qui intègre à la fois les panneaux solaires et une étanchéité renforcée.

Depuis cette date pour bénéficier du meilleur tarif d'achat (0,46 €/kWh, soit 4 fois supérieur au prix payé par un particulier pour acheter son électricité, 0,11 €/kWh), les particuliers doivent s'équiper d'installations photovoltaïques intégrées qui assurent l'étanchéité de la toiture.

L'innovation S-TE Integra, « l'intégré-renforcé » signée TeneSol.

Entièrement conçue et fabriquée en France par TeneSol dans son usine de Toulouse, la S-TE Integra est une solution d'intégration renforcée ; elle consiste en un système assurant à la fois la production d'énergie solaire et l'étanchéité de la toiture.

De par son ergonomie, le système S-TE Integra respecte le plan et l'esthétique de la toiture. Une ventilation en sous-face permet d'optimiser le rendement de l'installation.

La S-TE Integra est compatible avec la plupart des couvertures en tuiles et ardoises sur charpente bois traditionnelle. Elle est composée d'éléments inaltérables et recyclables. L'entretien se fait naturellement grâce à la conception même des modules: auto-nettoyage du verre, écoulement des eaux de pluie, évacuation des feuilles et autres débris. Un drainage secondaire est assuré par les profils d'aluminium équipés de joints d'étanchéité.

Proposé par TeneSol et son réseau agréé, ce système pré-monté en usine permet une installation fiable et rapide sur site, par des installateurs « QualiPV » ayant reçu une formation TeneSol.



Quelques vérités bonnes à dire :

- Vous achetez pour 20 ans de production, il est donc primordial de choisir un fournisseur fiable et pérenne qui vous apporte des garanties sérieuses.
- Le SAV est indispensable, il est donc primordial de travailler avec des entreprises qui seront encore là demain !
- Attention aux taux de rentabilité parfois annoncés complètement farfelus !
- Le photovoltaïque n'est pas un miracle mais une solution d'avenir, véritablement ancrée dans le développement durable, qui nécessite le plus grand sérieux.
- Le bilan carbone est à prendre en compte : des panneaux solaires produits en France ont une meilleure empreinte écologique que ceux produits en Asie !
- Pour obtenir le meilleur tarif d'achat de l'électricité produite, les installations doivent être intégrées avec une véritable solution d'étanchéité.
- Pour être assurées, elles doivent bénéficier d'un avis technique favorable du CSTB et figurer sur la liste du CEIAB.



*pour une présentation complète de la Tenesol Box, merci de contacter le service de presse :
 Marie-Laurence Cattoire
 Relation Presse
 42 rue Trousseau 75011 Paris
 tél 01 40 21 08 13
 fax 01 43 38 63 89
 e-mail cattoire@cattoire.com
 web www.cattoire.com

Selon une étude ADEME menée par BVA en septembre 2010 auprès d'un échantillon de 1012 Français, quand on leur demande quelle énergie renouvelable la France devrait développer en priorité, 61% donnent la primeur à l'énergie solaire. Plus de 75% des Français sont favorables à l'installation d'équipements utilisant l'énergie solaire. 44% des personnes interrogées considèrent intéressante la possibilité de produire l'électricité à domicile à partir des énergies renouvelables. Les freins qui subsistent sont essentiellement liés à l'installation : les difficultés techniques sont en effet citées par 44% des sondés. Afin de démystifier l'accès à cette énergie renouvelable et d'offrir la garantie d'un expert durant tout le processus, Tenesol a créé la Tenesol Box.



Un accès direct au solaire photovoltaïque pour les particuliers : la Tenesol Box

Chez Tenesol, le savoir-faire industriel et l'expérience terrain s'accompagnent d'une connaissance parfaite des démarches administratives qu'il faut accomplir pour mener à terme chaque projet d'installation photovoltaïque. Tenesol a donc créé le concept de la Tenesol Box*, pour offrir un accès direct et tout compris au solaire photovoltaïque ! La Tenesol Box est la matérialisation de l'engagement de Tenesol pour une mise en œuvre dans les règles de l'art : depuis l'étude de faisabilité jusqu'à la maintenance, en passant par l'aide au plan de financement, l'installation et le suivi, Tenesol prend en charge toutes les étapes du projet.

La Tenesol Box est la garantie d'une organisation maîtrisée et une installation réussie, qui se déroule en 6 étapes :

- L'étude du projet
- Le financement du projet
- Les démarches administratives
- La fabrication des modules
- L'installation
- La maintenance sur 20 ans, assurée directement par Tenesol, le premier industriel français du secteur, gage de fiabilité et de pérennité.



Tenesol, premier fabricant français de panneaux photovoltaïques.

Maîtriser la fabrication de ses panneaux est le premier gage de confiance qu'offre Tenesol. Son site de Toulouse conçoit, assemble et teste de manière drastique une gamme complète de panneaux solaires utilisant les technologies du silicium poly-cristallin et mono-cristallin qui offre les meilleurs rendements. Cette implantation sur le territoire national permet à Tenesol de proposer des produits à l'empreinte écologique réduite.

Dans le cadre de sa démarche « qualité totale », Tenesol a mis en place un process incluant 52 contrôles de ses panneaux, là où la norme en impose une dizaine.

Avec un chiffre d'affaires 2010 de 300 millions d'euros et une capacité de production en constante augmentation (+60% en 2010, 170 MWc* soit 800.000 panneaux par an), Tenesol est aujourd'hui le leader français du secteur et le premier à avoir cru en cette aventure du solaire.

Depuis sa naissance en 1983, le fondateur du solaire a accumulé une expertise hors pair dans le domaine des installations photovoltaïques.

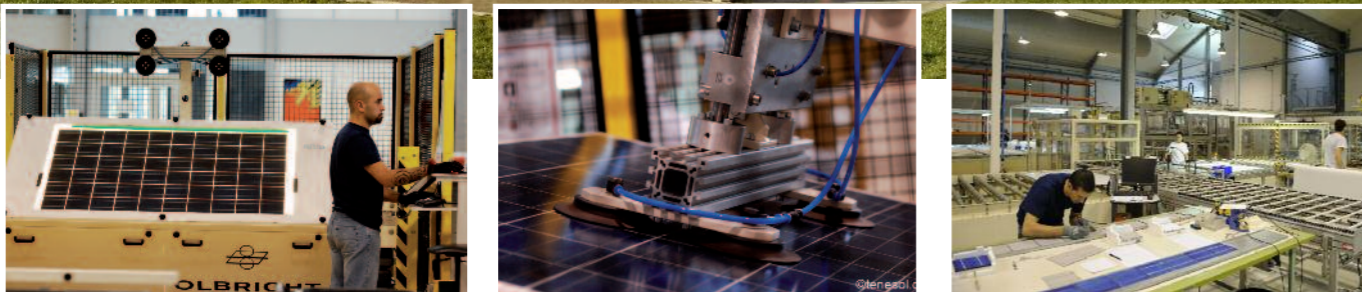
Tenesol est une des rares entreprises à intégrer l'ensemble des métiers du secteur photovoltaïque, de la conception à l'exploitation en passant par la fabrication et l'installation. Elle intervient dans différents domaines d'applications au travers d'installations connectées ou hors réseau : exploitations agricoles, bâtiments industriels et tertiaires, centrales au sol, Telecom, Oil & Gas, habitat individuel...

En France, 10 000 foyers sont aujourd'hui équipés d'installations Tenesol.

* L'énergie photovoltaïque consiste en la transformation des rayons du soleil en électricité. L'unité de mesure est le Watt crête (Wc).

Contacts communication chez Tenesol : Laurette Bessy, Tél : 04 27 19 49 31, e-mail : l.bessy@tenesol.com et Cécile Lonati, Tél : 04 27 19 45 08, e-mail : c.lonati@tenesol.com

Pour toute information complémentaire, reportage et interview, merci de contacter le service de presse. Marie-Laurence Cattoire Relation Presse, 42 Rue Trousseau 75011 PARIS, Tél : 01 40 21 08 13 Fax : 01 43 38 63 89 - Web : www.cattoire.com - e-mail : cattoire@cattoire.com



Usine de fabrication Tenesol Technologies de panneaux photovoltaïques située à Toulouse.